

Recherches sociographiques



L'émigration française. Études de cas; Algérie, Canada, États-Unis

Pierre Anctil

Volume 27, numéro 2, 1986

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056213ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056213ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Anctil, P. (1986). Compte rendu de [*L'émigration française. Études de cas; Algérie, Canada, États-Unis*]. *Recherches sociographiques*, 27(2), 311–313.
<https://doi.org/10.7202/056213ar>

COMPTES RENDUS

L'émigration française. Études de cas; Algérie, Canada, États-Unis, Paris, Sorbonne, 1985, 271p.
(« Série internationale », 24.)

Quel lecteur d'ici ne se rappelle pas, dans le chapitre douze de *Maria Chapdelaine*, de l'image à la fois touchante et incongrue de trois émigrants français, installés sur la marge colonisatrice du lac Saint-Jean au début du XX^e siècle, et devisant avec leurs nouveaux concitoyens canadiens. Leur tenue et leurs images langagières n'ont de cesse de surprendre leurs hôtes, tandis qu'ils sont tous attablés dans quelque arrière-cuisine; mais les plus étonnés de tous restent bien nos trois immigrants hexagonaux, perdus aux fonds de bois sombres et sans fins, loin de tout ce qui leur avait été familier leur vie durant dans la grande métropole parisienne, et que le travail de la terre poussait à bout de souffle. Lui-même Français d'origine, Louis Hémon s'empresse aussitôt, dans son texte, de bien saisir la scène et de laisser suinter un peu de ce dépaysement qu'il avait lui-même dû ressentir lors de son exil au Canada :

« — Est-ce que vous vous figuriez ça comme c'est ? demanda encore Samuel Chapdelaine, le pays icitte, la vie...

« — Pas tout à fait, répondit le Français à voix basse. Non, pas tout à fait...

« Quelque chose passa sur son visage, qui fit dire à Éphrem Surprenant :

« — Ah ! c'est dur, icitte ; c'est dur !

« Ils firent "oui" de la tête, tous les trois, et baissèrent les yeux : trois hommes aux épaules maigres, encore pâles malgré leurs six mois passés sur la terre, qu'une chimère avait arrachés à leurs comptoirs, à leurs bureaux, à leurs tabourets de piano, à la seule vie pour laquelle ils fussent faits. » (Montréal, Boréal Express, 1980, p. 135.)

La présence d'immigrants français sur les terres à défricher du Québec se fit si rare en fait, en cette période du tournant du siècle, que leur apparition dans le récit de Hémon relève de la pure anecdote et n'apporte rien à l'intrigue du roman ou à l'illustration du contexte social ambiant. L'image passe, inconséquente, d'une immigration qui ne réussit pas à marquer le paysage ou à influencer un tant soit peu le cours de l'histoire québécoise rurale.

En fait, c'est tout le Canada qui ne réussit pas, à la fin du XIX^e siècle, à attirer de migrants français, alors que se pressaient à ses portes, attirés par la perspective d'un continent presque entier à peupler et à ouvrir à l'agriculture, les peuples les plus divers d'Europe : Scandinaves, Ukrainiens et autres ethnies slaves, minorités germanophones et même Méditerranéens de toutes origines. Voilà bien une question en effet qui intrigua plusieurs générations de nationalistes québécois, depuis le Curé Labelle jusqu'à Henri Bourassa, en passant par des personnalités aux convictions politiques aussi différentes qu'Armand Lavergne, Olivar Asselin, Arthur Buies ou Lionel Groulx. Pourquoi

donc le Québec et même le Canada tout entier était-il privé de la seule immigration qui eût pu conserver aux francophones leur poids démographique, celle issue de la France ou de la Belgique ; alors que les Britanniques, déjà majoritaires partout sauf au Québec, recrutèrent sans aucune peine dans l'Empire ou dans des contrées éloignées où la langue française n'avait jamais été entendue ?

Un livre paru récemment en France tente enfin de répondre à cet élément tout de même paradoxal de l'histoire du Québec, même s'il n'a pas dû être conçu dans cette perspective par ses éditeurs. Comme *Maria Chapdelaine* avait été écrit d'un point de vue extérieur à la culture québécoise, par un visiteur attentif, de même *L'émigration française* ne tente pas d'éclairer l'histoire des colonies françaises et de l'Amérique du Nord, mais plutôt de situer l'exode de la population française par rapport à une problématique intérieure à la France, à son contexte économique et social ainsi que politique. Plutôt que de nous intéresser à l'effet de leur arrivée sur le pays d'accueil et aux processus d'adaptation que les exilés durent traverser sur leur terre d'adoption, le livre nous convie à approcher les causes et les conséquences des départs sur la France même et à comprendre le comportement des populations émigrantes, face au phénomène de leur arrachement à la patrie. Il faut préciser, à la décharge des auteurs, que les flux de population en provenance de l'Hexagone restèrent minimes au XIX^e et au XX^e siècles en regard des contingents d'émigrants fournis par des pays voisins comme l'Italie, la Grèce ou l'Irlande ; et que, dans l'ensemble, les articles publiés dans ce recueil s'inspirent de méthodes d'analyse historique intéressantes et souvent originales, mais touchant des corpus de données trop limitées dans l'espace et le temps pour être concluantes.

Les lecteurs intéressés au domaine des études canadiennes et québécoises seront comblés par cet ouvrage, car, à mon avis, l'article de Bernard Penisson demeure à tous points de vue un des meilleurs du recueil, d'autant plus qu'il couvre une période historique vaste (1882-1929) et une zone d'implantation d'ampleur continentale. Trois causes demeurent responsables de l'indifférence des Français envers l'Amérique du Nord britannique, et qui toutes sont à ranger, en totalité ou en partie, du côté des facteurs d'ordre politique. Les autorités françaises d'abord, contrairement aux gouvernements locaux et nationaux de plusieurs autres pays d'Europe, non seulement ne consentirent aucun effort envers les émigrants potentiels intéressés au Canada, mais firent tout pour dissuader les candidats éventuels et retarder les départs. Non seulement la France voyait d'un très mauvais œil la propagande canadienne sur son sol, ce qui en d'autres circonstances n'eût pas influencé beaucoup le cours des choses, mais, en plus, le Canada confédéral réclamait-il prioritairement, par le biais de la doctrine Sifton, des agriculteurs ou des ouvriers agricoles pour l'Ouest, soit deux secteurs d'occupation parmi les plus stables et conservateurs au sein de la population française de l'époque. En somme, il n'y avait dans ce rapport de force Canada-France, ni *pull* ni *push*, c'est-à-dire ni facteurs économiques manifestes d'attraction de ce côté-ci de l'Atlantique, ni véritables éléments sociaux déstabilisateurs qui auraient attaqué la société française au point d'en détacher un grand nombre de ses membres. À toutes ces primes au calme et à l'indifférence mutuelle, il faut ajouter la volonté politique canadienne de limiter l'immigration après 1930 et les effets négatifs sur les flux migratoires du deuxième conflit mondial.

En fait, jamais plus de deux mille Français ne se présentèrent chaque année aux frontières de l'Amérique du Nord britannique entre 1881 et 1930, sauf en 1908 et en 1913-1914, où le total s'éleva à près de trois mille. C'était en moyenne moins de 1% de la masse globale des immigrants qui atteignirent à cette époque les ports d'entrée du Canada. Ce n'est qu'en 1948, alors que le gouvernement fédéral accordait aux citoyens français le même statut préférentiel que celui déjà consenti depuis plusieurs décennies auparavant aux Britanniques et aux Américains, que l'immigration française reprit du poil de la bête au Canada, après près de trente ans de vaches maigres. Cette fois cependant, c'était sous la pression des élites intellectuelles québécoises que les conditions propices à l'immigration de francophones s'étaient créées, et c'est vers le Québec et non plus l'Ouest et les Prairies que se dirigeront la majorité des candidats d'origine française. Déjà la Révolution tranquille pointe à l'horizon, porteuse de grands changements structurels au sein de la société québécoise, et qui réclameront leur forte part de spécialistes et de professionnels dans toutes les

disciplines du savoir humain. Ces nouveaux postes de calibre supérieur, les émigrants français de l'après-guerre seront bien plus en mesure de les combler que ceux qu'offraient aux étrangers, deux ou trois générations avant, les régions agricoles de l'Ouest canadien.

Après l'excellent article de Penisson, qui tout de même aurait gagné en perspective à s'intéresser à la période gaullienne, il faut signaler les textes de Yvette Katan sur l'Algérie française et de Jean-Philippe Mathy sur l'émigration contemporaine basque vers l'Ouest américain et la Californie. Basée sur des entrevues avec des témoins oculaires du mouvement de population qui contribua tant à donner une haute réputation aux États-Unis aux membres de l'ethnie basque, l'étude de Mathy montre très bien comment une population régionale, défavorisée sur le plan du développement économique inégal de la France, pouvait tirer habilement parti de sa force de travail et de son savoir lié aux activités propres à la ruralité, pour se tailler une place à des milliers de kilomètres de sa patrie d'origine, en plein cœur d'une zone à forte expansion démographique et industrielle. Sauf sur le plan de la distance et de l'ampleur des phénomènes sociaux mis en branle, la stratégie des Basques de Baïgori a été celle de presque tous les émigrants depuis le début du XIX^e siècle. L'article de Katan, quoique intéressé à une période plus ancienne de près d'un siècle (1848-1849), procède lui aussi des témoignages des acteurs historiques eux-mêmes, tels que consignés dans les rapports administratifs, les journaux de l'époque et les pièces d'archives privées. Dans ce cas-ci, cependant, il s'agissait, plutôt que d'un mouvement spontané soutenu par les forces du marché, comme dans le cas des Basques de l'après-guerre, d'une émigration patronnée par l'État en vue d'établir des colonies agricoles outre-mer, en Algérie, pour soulager une métropole aux prises avec des difficultés sociales de tout ordre.

Les autres textes demeurent cependant d'une portée beaucoup plus limitée, sur le plan de la période étudiée ou de l'ampleur des populations émigrantes, pour intéresser beaucoup hors du cercle des spécialistes en la question. Que ce soit le cas de l'Aveyron à la fin du XIX^e siècle, de l'arrondissement de Sarrebourg (1816-1889), des combattants de juin 1848, ou encore des passeports délivrés à Bordeaux vers l'Amérique (1816-1889), les études concernant spécifiquement les États-Unis demeurent plus des exercices de méthode ou des ébauches en vue de recherches plus vastes. L'« Introduction » de Claude Fohlen aborde d'ailleurs cette difficulté de tout l'ouvrage avec lucidité, sans complaisance :

« Le sujet est immense, nombre d'interrogations demeurent sans réponse en dépit d'une problématique relativement bien définie. Les contributions rassemblées dans le présent recueil ne se veulent qu'une timide approche à une grande page d'histoire sociale héritée du passé et encore largement ouverte sur l'avenir. » (P. 13.)

L'émigration française méritait tout de même d'être signalé, peut-être avant tout parce qu'il s'agit d'un nouveau champ d'intérêt en France, et qui touche un milieu longtemps resté imperméable à ce qui reste une des préoccupations premières de la sociologie et de l'histoire américaine, à savoir l'apport au sein d'une société donnée de personnes déplacées et originaires d'autres traditions culturelles. Bien sûr, la France fut jusqu'à tout récemment d'abord une société exportatrice de main-d'œuvre, et peut-être par là moins préoccupée de l'impact du phénomène de la migration ; mais la fin de la deuxième guerre mondiale et la décolonisation ont mis fin à cet état de fait de façon assez brusque, et surtout l'arrivée dans le pays d'ethnies en rupture radicale avec la tradition française classique. L'étude des Français d'outre-mer et de leur mode d'insertion dans les sociétés hôtes ne pourra que contribuer, à mon avis, à ouvrir de nouveaux horizons sur le plan de la France intérieure, et peut-être aider le pays dans ses efforts en vue d'intégrer harmonieusement ses propres communautés émigrantes.

Pierre ANCTIL